

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 94 (1958)
Heft: 31

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

396



« En guise de présentation » (voir page 491)

Partie corporative

SPR - Comité central

Sous la présidence d'A. Neuenschwander, le comité central s'est réuni à Genève, le 6 septembre. Le futur président était excusé; A. Suter, du comité central SLV, assistait à la séance.

Au cours des vacances, la SPR a été représentée à de nombreux congrès et réunions, notamment aux Journées pédagogiques internationales de Trogen, au congrès du SNI à Brest, à ceux de la FIAI et de la CMOPE à Rome. Le Bulletin a donné et en donnera un compte rendu.

Par contre, la période estivale met un frein au zèle des épistoliers; aussi, la lecture de la correspondance ne prend que peu de temps. Rappelons cependant le cours organisé par la commission nationale suisse de l'UNESCO, à Vitznau en octobre prochain sur «Orient et Occident».

Le principal sujet à l'ordre du jour était la situation du **Comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger**.

Ce comité fait un travail considérable, fort utile, mais jusqu'à ces dernières années le comité SPR s'y intéressait peu, les objets figurant à l'ordre du jour du Comité d'aide étant surtout administratifs et les problèmes évoqués ne soulevant pas de vives discussions. Malheureusement, comme nos notes y ont fait de fréquentes allusions, une crise grave s'est produite à l'école suisse de Bogota, la grande majorité du corps enseignant ayant été ou congédiée ou ayant donné sa démission. On s'est aperçu alors que nos collègues engagés dans ces écoles ne jouissaient d'aucune des garanties juridiques que nous avons conquises, et c'est une des tâches essentielles de nos représentants au Comité d'aide d'essayer d'obtenir pour nos collègues exilés un statut qui les protège.

Mais, d'autre part, une crise non moins profonde s'est développée au sein même du Comité et elle dure un peu trop longtemps. C'est pour examiner la situation actuelle que notre collègue Suter, du SLV, est venu assister à notre séance, afin de conjuguer, si c'est possible, les efforts des délégués de nos deux grandes associations pour une prochaine séance qui doit se tenir le 12 septembre. Il serait souhaitable que la paix se rétablisse au plus vite.

Le deuxième point important est la création d'un **Centre national d'information pédagogique**. Le département fédéral de l'intérieur nous met au courant de l'enquête faite. La question préalable qui se pose est — puisque la SPR a proposé une telle création au congrès de Genève — de savoir s'il faut confier

les tâches qu'on voudrait voir assumées par ce Centre, à un nouvel organisme, ou si on pourrait faire appel à une institution déjà existante: Schulwarte, à Berne, Pestalozzianum, à Zurich, Centrale d'information et de documentation pédagogique, à St-Gall, Bureau international de l'Education, à Genève, ou Secrétariat de la conférence suisse des chefs des DIP. La section éducation de la Commission nationale suisse, qui a examiné le problème, constate que chacune des institutions citées ne s'intéresse qu'à un des aspects de l'information pédagogique et que le mieux serait de créer un organisme nouveau; ce dernier répondrait aux demandes, constituerait des collections, compléterait et coordonnerait l'action des organisations existantes.

P. Bebetz a écrit à ce sujet un mémoire dans lequel il expose et développe les vues présentées dans le rapport du congrès de Genève, qui vont plus loin que celles de la Commission nationale de l'UNESCO, puisqu'il donne comme tâche supplémentaire au Centre d'être un lien entre l'école, les parents et les représentants de l'économie nationale.

En tout cas, les représentants de la SPR qui doivent être convoqués au département fédéral de l'intérieur, avec ceux de nombreuses autres associations, défendront l'idée de cette création et insisteront pour que soient garantis les droits de la langue française; c'est pourquoi ils appuieront l'idée d'une organisation tout à fait indépendante de celles qui existent. A. Neuenschwander et A. Perrot seront nos délégués.

La séance commune des comités SLV-SPR est fixée au 26 octobre, à Neuchâtel. G. W.

VAUD

Section de Morges

Gymnastique: Les premier et troisième vendredis du mois. Prochaine leçon le vendredi 19 septembre, à 17 h., au local de Chanel.

Rencontres internationales de la Guilde de travail

Nous rappelons que ces rencontres auront lieu les 20 et 21 septembre, à Lausanne. Tous les collègues désireux de connaître les techniques Freinet sont cordialement invités à ces journées. Les renseignements peuvent être obtenus auprès de F. Barbay, ch. de la Rosière 2, Lausanne (voir également Educateur du 6 septembre).

NEUCHÂTEL

Comité central (4 septembre 1958)

Présidence de M. R. Hugli.

Première séance après la longue trêve des vacances. Elle s'ouvre par la lecture du parfait procès-verbal de Mille Schmid, secrétaire.

M. Pierre von Allmen est désigné comme délégué neuchâtelois à la Commission romande pour le choix des lectures.

Le Fonds spécial a offert une subvention de 100 fr. pour couvrir une partie de nos frais de participation à la SAFFA qui s'élèvent à 500 francs.

Un cours sur l'enseignement de l'histoire est organisé par l'UNESCO, à Vitznau. Nous y enverrons un collègue bilingue dévoué qui puisse prendre une part active aux délibérations et au travail de la commission nationale.

Le 13 septembre aura lieu l'assemblée des délégués du cartel syndical, à La Chaux-de-Fonds. Deux membres du comité central s'y rendront.

L'assurance-maladie deviendra obligatoire pour tous les enfants en âge de scolarité. La moitié des primes sera payée par l'Etat. Elle entrera vraisemblablement en vigueur le 1er mai prochain.

L'UPN nous demande de fixer une entrevue des comités de nos associations. La rencontre pourra avoir lieu cet automne.

Plusieurs questions administratives retiennent ensuite notre attention.

Un agenda VPOD 1959 en français va paraître et pourra être commandé incessamment.

Puis nous abordons une fois de plus la question de la réforme de l'enseignement en terre neuchâteloise. Se sont réparti la besogne de rapporteurs: M. Hugli (introduction et généralités), M. M. Jaquet (programmes); M. Cl. Grandjean (élèves). Ces exposés feront l'objet d'un questionnaire qui sera remis à chacun des membres avant les assemblées de district. W. G.

Votre présence est indispensable

aux assemblées de section qui seront convoquées du 15 au 24 septembre. Vous êtes, en effet, conscients de l'importance du problème qui y sera discuté: «La réforme de l'enseignement.» Il intéresse au premier chef l'école primaire qui sera atteinte inéluctablement par l'ensemble de la réorganisation.

(Suite en page 499)

Partie pédagogique

LE PROBLÈME DE L'ORIENTATION SCOLAIRE¹

par G. Panchaud
professeur à l'Université de Lausanne

Présenté à l'Université de Lausanne pour l'obtention du grade de docteur ès sciences pédagogiques, cet ouvrage est une thèse dans le plein sens du terme.

L'auteur, M. Jacques Dubosson, éducateur spécialisé dans la rééducation des arriérés et psychologue praticien depuis de nombreuses années, plaide avec la certitude que lui donnent son expérience d'éducateur et ses recherches scientifiques la cause de l'orientation scolaire.

Cette orientation doit se faire tout au début de la scolarité, entre 5 et 6 ans, « période décisive à bien des égards — qu'on ne pourra retrouver ultérieurement en cas de mauvaise orientation » (p. 409). Elle doit toucher tous les enfants car, à côté des enfants manifestement arriérés, il y en a beaucoup d'autres qui posent, ou poseront, des problèmes que l'éducateur, même bien intentionné, est incapable de déceler.

Selon Dubosson, le repérage des anormaux n'est pas satisfaisant ; d'une part, parce que le corps enseignant dans son ensemble ne sait pas suffisamment ce qu'est un arriéré et ne signale qu'une partie des cas qui devraient être examinés et traités, d'autre part, parce que la conception actuelle repose sur une confusion entre l'inadaptation scolaire et le retard intellectuel. Pratiquement, les enfants ne sont envoyés en consultation qu'après avoir échoué à l'école. Il ne s'agit donc plus de repérage, mais de constatation. Ce qu'il faut, c'est déceler « des déficiences peu ou même pas apparentes, des inaptitudes qui, une fois ou l'autre, en fonction de difficultés familiales ou scolaires, risqueront de perturber ou bloquer l'enfant, des troubles de toute nature préexistants, avant qu'ils ne se soient développés ou aggravés » (p. 39). Bref, une psychologie préventive touchant tous les jeunes enfants et permettant d'éviter, dans une large mesure, les dangers de l'inadaptation scolaire et les désavantages d'une rééducation ultérieure.

Une orientation bien conçue devrait permettre, d'une manière plus générale encore, « de mieux ajuster les méthodes pédagogiques et les programmes à chaque âge et, d'autre part, de pouvoir apprécier plus objectivement les conséquences psychologiques des méthodes éducatives » (p. 409).

« La connaissance des pouvoirs réels de l'enfant ... impose non seulement une mesure des pouvoirs psychologiques des enfants à un âge donné et la marche de leur évolution, mais aussi la connaissance des pouvoirs individuels et des singularités psychologiques de chaque enfant » (p. 31). C'est pourquoi Dubosson réclame avec insistance des examens objectifs. Ceux-ci doivent comprendre, en plus des observations fournies par l'éducateur, un examen médical, une enquête, faite par une assistante sociale, sur le milieu familial, un examen des connaissances scolaires selon les méthodes de la pédagogie expérimentale et non construit subjectivement. Enfin, un examen psychologique du type analytique. C'est l'étude des possibi-

lités et des techniques de cette investigation qui constitue l'essentiel du travail de Dubosson.

L'examen psychologique comprendra deux parties : la première revêtira la forme collective qui fait gagner du temps et qui permet aussi de mesurer les réactions de l'enfant dans le groupe. Cette partie sera complétée par un examen individuel portant sur les problèmes de psychomotricité et d'affectivité.

Au préalable, l'auteur donne un conseil de prudence que l'on ne peut qu'approuver pleinement. Le psychologue « travaille avec un enfant, il travaille pour aider un enfant ; il ne faudrait donc en aucun cas que, même avec d'excellentes intentions, son intervention puisse porter préjudice à l'être qui lui est confié et qui se confie à lui » (pp. 34-35). Cette prudence est d'autant plus nécessaire qu'une connaissance complète de l'être est impossible. Ce que l'on désire enregistrer, ce sont les différences d'un examen à l'autre et non des résultats absolus. On obtient ainsi « la mesure de l'adaptabilité du sujet, pierre de touche de l'éducation » (p. 35).

Dubosson présente d'une manière très précise et très complète les instruments de l'examen psychologique : tests permettant la mesure globale du niveau de l'enfant, épreuves de raisonnement, de perception, d'acquisition, d'attention, de motilité manuelle, de graphisme, épreuves de lecture. Il donne les résultats statistiques qu'il a obtenus et les observations qui en découlent relativement aux élèves bien doués, aux normaux et aux arriérés.

Il convient, sans plus tarder, de relever le travail énorme accompli par l'auteur pour mettre au point des épreuves valables et révélatrices. S'il a adapté des tests déjà existants d'auteurs divers, notamment de son maître Piaget, il en a inventé d'autres avec une imagination, une perspicacité et une minutie qui forcent l'admiration. C'est là le fruit de recherches de longues années poursuivies avec acharnement à côté de tâches professionnelles d'éducateur déjà très absorbantes. On sent l'auteur parfaitement à l'aise dans ce domaine et on le suit constamment avec un intérêt très vif dans cette exploration systématique des possibilités et du développement de l'enfant. Ces recherches rendront certainement grand service à tous ceux qui se livrent à des travaux analogues.

Quant aux éducateurs qui ne peuvent faire passer des tests faute d'avoir été entraînés à cette pratique

SOMMAIRE

Partie corporative : SPR-Comité central — Vaud : Section de Morges. — Rencontres internationales de la Guilde de travail. — Neuchâtel : Comité central. — Votre présence est indispensable. — Course d'automne. — Communiqué : L'Alliance des jeunes. —

Partie pédagogique : G. Panchaud : Le problème de l'orientation scolaire. — G. Falconnier : Le massif du Gothard. — G. Annen : Le maître désarmé. — A. Chevalley : En guise de présentation. — Poèmes pour les petits. — G. Mutzenberg : Hors de la nuit des temps. — Fiches.

¹ Chez Delachaux et Niestlé. Neuchâtel, 1957. 416 pages.

rigoureuse, ils trouveront dans ces pages une foule de remarques et d'observations qui les convaincront, nous l'espérons, de l'utilité de ces examens et de l'avantage qu'il y aurait à unir les ressources des psychologues aux leurs pour une meilleure compréhension de l'enfant.

Le test des cubes de Kohs, par exemple, permet sur le plan caractériel de distinguer les puérils des susceptibles, les irrationnels des rationnels, les fatigables des obstinés. Notons encore, au hasard, le test 170 auquel chaque maître fera bien de penser quand il donne un texte à copier à ses élèves. Il met en évidence les difficultés que peuvent rencontrer dans ce travail les enfants et la vitesse qu'ils atteignent à un âge donné.

Avec ses épreuves de motilité manuelle, Dubosson démontre avec pertinence le parallélisme qui existe entre le développement de l'intelligence et la motricité. Ces mêmes tests soulèvent, une fois de plus, le problème des droitiers et des gauchers.

Il nous semble, toutefois, que ce sont les recherches ayant trait à la lecture qui offrent l'intérêt le plus immédiat, le plus brûlant même, pour tous ceux qui sont chargés de cet enseignement. Dans l'organisation actuelle, l'apprentissage de la lecture constitue le fond essentiel du programme de départ de l'école, c'est le passage obligé avant l'étude des autres disciplines. Dubosson estime que ce problème est peut-être mal posé. « On force l'enfant à maîtriser cette acquisition parce qu'elle est jugée absolument nécessaire, mais on ne se préoccupe pas de savoir si l'enfant est apte psychologiquement à un tel apprentissage ... Les enfants ne se développent pas tous au même rythme et n'acquièrent pas au même moment l'ensemble des facteurs psychologiques qui permettent un apprentissage réussi » (p. 268). Il est donc vain de vouloir traiter tous les enfants comme s'ils avaient acquis ce développement. Les examens objectifs permettraient d'organiser des classes en fonction des résultats et de choisir le moment favorable aux débuts de la lecture.

C'est pourquoi, outre un certain nombre d'épreuves de mesure de la rapidité et de la compréhension de lecture, l'auteur donne une « technique pour l'examen du degré d'acquisition des mécanismes fondamentaux de la lecture chez les jeunes enfants » (pp. 298 ss.).

Dans la dernière partie sont traités 73 cas de sujets pris parmi les milliers que l'auteur, dès 1945, a eu l'occasion d'examiner, élèves des classes spéciales ou primaires de Genève. Il trouve dans ces cas-témoins la confirmation de ses thèses : insuffisance du repérage des élèves-problèmes, nécessité d'une orientation scolaire généralisée et reposant sur des examens objectifs, collaboration indispensable des pédagogues, des psychologues, des médecins et de la famille.

Il réclame, sur le plan pratique, la création d'un service d'orientation scolaire englobant les offices médico-pédagogiques actuels et comprenant un département de mesures et rendements psychologiques, strictement parallèle à un laboratoire de pédagogie expérimentale.

L'auteur ne se fait pas d'illusions sur l'accueil qui attend ses propositions. Peut-être affaiblit-il leur valeur par la manière dont il critique l'école actuelle et ses administrateurs. Certes, l'institution scolaire doit être adaptée aux besoins de l'enfant comme à ceux de la société, mais elle ne le sera jamais complètement, pas plus que les autres institutions humaines, et il serait juste de ne pas perdre de vue

les efforts faits en faveur de la petite enfance et des anormaux au cours des dernières décades.

Dubosson est convaincu de la justesse de ses vues, mais ses recherches ne sont pas achevées et déjà il voudrait les voir appliquées sur une grande échelle.

Il a parfaitement raison de dire que le problème de l'orientation scolaire n'est pas seulement pédagogique, mais d'ordre moral puisque chaque enfant a droit au plein épanouissement de ses possibilités. De là à parler « d'escroquerie morale de l'Etat » (p. 14) parce qu'il exige l'instruction obligatoire et ne fournit pas le milieu scolaire adapté à chaque enfant, il y a un pas que nous refusons de franchir.

L'obstacle financier n'est pas insurmontable, c'est la conception des rapports de la famille et de l'Etat qui est en cause. La famille entend garder ses responsabilités et ses droits, même si elle en abuse. Elle n'aime pas les enquêtes auxquelles on veut la soumettre. Les mesures proposées par Dubosson dans l'intérêt de l'enfant sont une atteinte à sa liberté. Nous ne sommes pas encore arrivés — faut-il le souhaiter ? — à ce que l'école, non seulement instruisse mais surveille l'éducation que l'enfant reçoit à la maison. Si donc les parents gardent tous leurs droits, il est alors bien difficile à l'Etat de mettre à disposition « un milieu scolaire adéquat où l'action éducative entreprise par la famille pourrait être valablement prorogée et complétée » (p. 14). Quelle action éducative ? Il y en a de bonnes et de mauvaises.

Enfin, si nous comprenons parfaitement la nécessité de repérer assez tôt les arriérés et les caractériels, nous avouons une certaine crainte devant le dépistage des candidats à l'anormalité de ceux qui pourraient être perturbés selon les difficultés familiales ou scolaires. C'est, à notre avis, sous-estimer le pouvoir d'adaptation de l'enfant et les impondérables de son développement et surestimer la capacité du psychologue à tout prévoir et à tout traiter.

Qu'on ne voie pas dans cette réflexion le signe d'un manque de confiance dans les psychologues, mais la conscience des difficultés de leurs recherches et de la complexité de l'être humain.

Les quelques réserves que nous venons de formuler ne nous font pas oublier l'intérêt et la valeur de cet ouvrage dont les conclusions donnent beaucoup à réfléchir. Il faut espérer que Dubosson verra, peu à peu, ses propositions passer dans la réalité. Ce sera la meilleure récompense du travail considérable auquel il se livre et de son dévouement total à la cause des enfants.

Georges Panchaud.



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON
près de Montreux
Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

La Suisse en relief

LE MASSIF DU GOTHARD

SES RIVIÈRES, SES COLS

La région du Gothard, ce cœur de la Suisse, n'est pas de celles dont les enfants prennent possession du premier coup d'œil. Le Grimsel, le Gothard, la Furka et l'Oberalp dansent parfois au fond des cervelles pendant des années avant de retrouver leur arête habituelle. A notre époque de tourisme motorisé, il vaut peut-être la peine de donner aux élèves une idée nette de cette région qu'ils auront certainement l'occasion de visiter et dont on parle autant en histoire nationale qu'en géographie.

Nous construirons donc un relief en papier dit mâché. Il schématisera cette région tout en lui laissant suffisamment de traits originaux et caractéristiques pour qu'il puisse encore, dans l'esprit de l'enfant, plaquer facilement avec la carte, la solennelle carte murale où il y a tout, où il y a trop.

Ce travail prendra au moins quatre heures. C'est beaucoup ? Non, vous prendrez ce temps-là sur celui que vous auriez consacré au traditionnel cahier de géographie.

Ce sera un travail dirigé : on avancera tous ensemble, il offrira ainsi le minimum de difficultés.

Marche du travail :

1. Préparation de la pâte (en partie à la maison).
2. Tracé du schéma, sur planche ou sur carton.
3. Modelage.
4. Décoration, rivières, neiges, étiquettes.

Préparation de la pâte à modeler, dite papier mâché.

Pour économiser du temps, c'est à la maison que vous ferez découper ou déchirer 400 grammes de pa-

Le maître désarmé

Un maître lausannois signalait en conférence de district l'importance qu'il y a de pouvoir isoler à une table certains élèves insupportables. Ils existent dans toute classe ces écoliers — ou ces écolières — qui ne savent avoir un voisin sans le taquiner, le distraire, le déranger constamment et du même coup sans nuire au travail général de toute une classe.

Un autre collègue enchaînant releva qu'il est parfois difficile dans les collèges de ville d'obtenir ces tables supplémentaires. Certains concierges sont jaloux de leur matériel et s'arrogent des droits abusifs. Les tables sont là, bien souvent, aux combles ou quelque part, il n'y aurait qu'à les faire chercher ; mais, quand on les demande, on se heurte à une mauvaise volonté, une mauvaise humeur évidentes.

L'inspecteur présent nia avec autorité le droit des concierges à disposer ainsi du matériel scolaire. Il n'en existe pas moins un état de fait souvent déplaisant qu'il importe de dénoncer et de corriger.

Élargissant le problème, nous constaterons combien aussi les maîtres se trouvent désarmés en face de certains délits enfantins. Les mots punitions, sanctions semblent avoir mauvaise presse auprès de quelques gens. Une des pires hérésies que j'aie jamais entendu prononcer est la suivante : « Un bon maître ne punit pas. » J'admets qu'il arrive qu'un bon maître ne punisse plus. Mais qu'il n'ait jamais puni, voilà ce que je ne saurais croire. Et je demanderais volontiers à passer une semaine dans la BON-maître-qui n'a-jamais-puni.

Laissant de côté ces problématiques maîtres parfaits, ne songeons qu'à nous autres, pauvres éducateurs qui devons parfois ou souvent punir. La plupart du temps, reconnaissons-le, le petit ménage scolaire lave son linge sale en famille. L'enfant admet en général assez bien la règle du jeu : j'ai commis une faute, je paie. La punition faite, le cas est classé, liquidé. A condition que le maître et l'élève soient sans rancune, on repart à nouveau et souvent d'un meilleur pas. Mais il y a ici de mauvais joueurs, comme partout. Des enfants se plaignent à la maison et les parents font chorus : « Il y va un peu fort », « Il punit toujours le mien », « Il punit tout le temps. » On ira porter ses griefs de-

vant la commission scolaire ou le directeur des écoles.

Disons tout de suite ici que les autorités scolaires en général, et particulièrement nos inspecteurs, savent montrer dans la plupart des cas toute la fermeté désirable et nous soutenir sans faiblesse. Mais il peut arriver que le cas se répète. Et nous-mêmes nous aimerions demander l'intervention de l'autorité plus souvent. Nous hésitons. « Ne va-t-on pas penser que nous sommes incapables d'assumer la discipline dans notre classe ? »

Or, il faut l'affirmer bien haut, il arrive que tous les moyens de sanction à notre disposition échouent en face de certaines mauvaises volontés, de certaines insolences. Je sais bien que les psychologues et les médecins expliquent tout. « Déficience, complexe, crise, carence affective », tout cela est bel et bon et il n'en faut pas trop médire. Mais quoi ? Est-ce une raison pour tout excuser ? Puis attendre que le complexe de Célestin soit réduit ? Et s'il y a crise dans le milieu familial de Pierre, est-il normal que toute ma classe en souffre ? Oui bien sûr, en un sens, nous sommes tous solidaires et responsables. Mais je me permets de penser aussi que, sans aller chercher de trop grands mots, il y a parmi nos élèves de simples vilains gamins mal appris, mal éduqués. Nos pères et les maîtres de jadis traitaient leurs délits durement. On infligeait des taloches, des arrêts, le cachot.

De nos jours, à force de vouloir respecter l'enfant, à force de prendre garde de ne pas meurtrir sa jolie petite personnalité, c'est lui qui devient tyran et c'est notre personnalité — qui vaut bien la sienne que diable ! — qui se meurtrit. Et cette attitude est mauvaise pour tout le monde. Pour les petites fripouilles qui auraient tort de se gêner, pour le maître dont les nerfs et les forces se fatiguent, pour les élèves sages qui ne voient plus guère le vice puni.

Ne revenons pas aux taloches, ni au cachot. N'abusons pas des gifles ! Mais n'y aurait-il pas lieu, dans les villes, de réinstaurer les arrêts ? Le mercredi après-midi, comme cela se fait dans les collèges ? On trouvera bien un retraité de l'ancienne école, à moustache en crocs et à la voix tonnante, pour surveiller tout ce petit monde et lui faire un peu peur.

G. Annen.

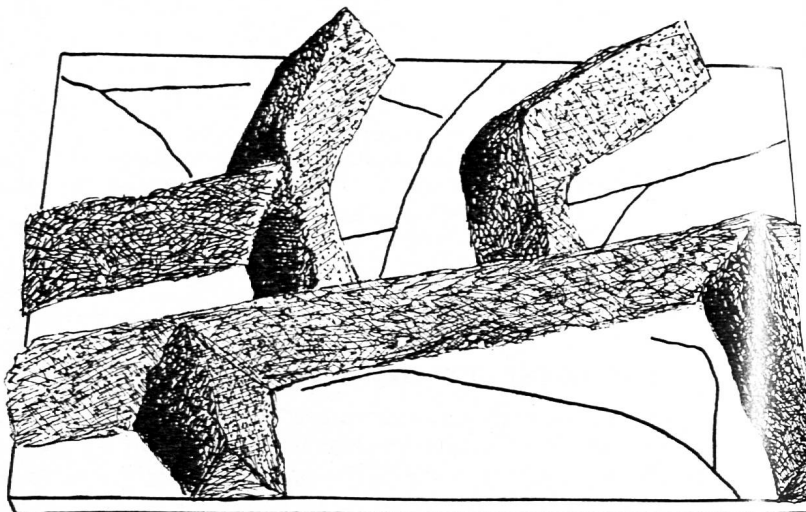
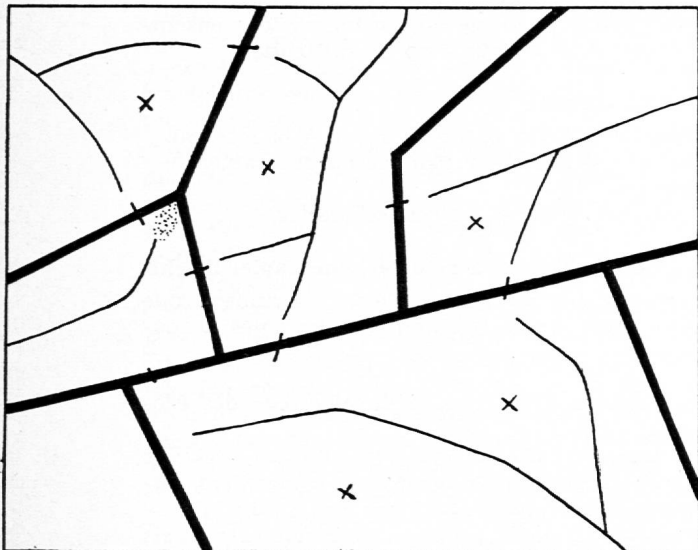
pier journal par enfant. Morceaux de la grosseur d'un timbre-poste. Exclure le papier glacé ou colorié des journaux illustrés.

Contrôle des rations en classe. Retour à la maison où elles seront mises à tremper dans de l'eau froide pendant quarante-huit heures au moins ; temps plus favorable 3 à 4 jours. Puis pétrissage (toujours à la maison) ; enlever un peu d'eau avant de pétrir. Pétrissage complet : les morceaux doivent disparaître, on doit obtenir de la pâte. Livrer cette pâte en classe

pour l'enseignement, qu'à la condition qu'il soit simplifié à l'extrême. Dans le cas précis qui nous intéresse, toute recherche trop serrée de la vérité n'aboutirait qu'à un fouillis incompréhensible.

Après les chaînes Toblerone, nous aurons à modeler quelques « talus » dont l'emplacement est indiqué par une croix. Ces talus auront une hauteur égale à la moitié de celle des montagnes.

Les cols se feront en appuyant avec un crayon rond pour faire un ensoleillement sur l'arête. Plus les arêtes



sous forme de boules pressées, donc essorées au maximum.

En classe 4 ou 5 enfants seront chargés de pétrir ces boules avec de la colle Perfax. Elle convient mieux que la colle d'amidon. Préparer de la Perfax de la consistance d'un pudding. Il restera toujours suffisamment d'eau dans les boules pour pétrir facilement.

Pétrir longuement, jusqu'à ce qu'on obtienne une pâte ressemblant à de la terre à modeler, c'est-à-dire une pâte que l'on puisse lisser du doigt.

Tracé du schéma.

Nous bâtirons notre relief sur une planchette (bois, pavatex) ou sur un carton épais. Cette dernière matière se voile un peu sous l'influence de l'eau de la pâte ; ce n'est pas un ennui majeur.

Il s'agit de reproduire le schéma avec fidélité. Le dessin à vue d'œil est insuffisant, il faudra soit dicter toutes les dimensions en millimètres, soit décalquer d'après 4 ou 5 modèles que le maître aura préparés.

Le maître fera bien de profiter de l'occasion pour se confectionner un relief identique, 4 fois plus grand, qui restera dans son matériel de classe.

Avant de modeler, repasser en couleur les traits représentant à la fois des chaînes de montagnes et des frontières cantonales.

Répéter la nomenclature : rivières, cantons, cols.

Modelage.

Notre but sera de faire des « casiers », en élevant sur les frontières cantonales des montagnes schématiques ayant exactement l'apparence des règles de chocolat Toblerone. Nous renoncerons à donner à notre relief l'aspect du relief authentique, ce serait trop compliqué et surtout ce serait inutile pour ne pas dire nuisible : un relief n'a de valeur, ne peut être utilisé

frontalières seront régulières et de même altitude, plus les cols seront apparents.

Le séchage de la pâte de papier est long : une dizaine de jours. Pendant tout le modelage, prendre soin de serrer fortement la pâte et de la presser contre son socle. Après séchage, si des fentes apparaissent, rien n'est plus aisé que de les boucher avec de la pâte fraîche.

Décoration.

Nous garderons à la pâte séchée sa teinte naturelle qui fait très « rocher ». Pour le plaisir de l'œil plus que pour traduire une réalité géographique, nous passerons en brun clair ou en jaune le fond des vallées (entre les « talus »). Les rivières seront ainsi effacées, mais elles sont faciles à retrouver. La carte nous indiquera les neiges éternelles à faire apparaître à la gouache blanche. Souligner la position des cols par un trait de gouache jaune (1 centimètre).

Les frontières cantonales, au sommet des arêtes, seront beaucoup plus faciles à passer au crayon rouge Prismalo qu'au pinceau : auparavant, humecter légèrement l'arête avec l'éponge de l'ardoise. N'oublions pas le glacier du Rhône en vert bleuté pâle.

Le bleu des torrents, le brun des fonds de vallées, le rouge des frontières et le blanc de la neige fera de votre travail quelque chose de plaisant.

Utilisation.

Si le Gothard et ce relief vous plaisent, vous arriverez à faire parler vos enfants.

Vous pourrez, en leur fournissant un vocabulaire, leur faire faire un compte rendu écrit.

Enfin, n'oublions pas le petit jeu qui consiste à poser aux bons endroits deux douzaines d'étiquettes, et qui offre le double avantage de faire connaissance avec le pays et l'orthographe des noms propres.

G. Falconnier.

EN GUISE DE PRÉSENTATION

« Je dis
que la lune est le berger
les étoiles sont les moutons.
Quel travail a ce berger
de garder tout son troupeau.
Jean-Pierre. »

Et moi je dis tout le plaisir de voir menée à chef cette publication en chantier depuis deux ans. Il a fallu lire, choisir (grand embarras!) puis imprimer à la main à 250 exemplaires ces quelque 40 feuilles... Et encore éliminer, recommencer afin que tout soit digne, presque parfait.

Enfin, voici le bout... Ah! mais non: comment présenter ces textes libres d'écoliers vaudois de 5 à 16 ans? Alors ce fut la recherche de l'emboîtement, celle du titre, aussi de l'illustration. Et ici de nouveau une chic équipe a œuvré. De la toute bonne coopération!

L'œuvre a pris forme telle que vous l'appréciez, chers collègues. Les travailleurs associés n'ont pas compté leurs heures; main-d'œuvre gratuite! Rien que le coût du papier, du portefeuille et du travail de l'artiste Jobin qui a merveilleusement reproduit le cliché en sérigraphie.

Je dis que c'est de la belle et bonne ouvrage. Mais après avoir parlé de sa réalisation matérielle, laissez-moi vous présenter **JE DIS** plus poétiquement.

Il s'agit donc de textes libres d'enfants vaudois, extraits de journaux de classes pratiquant quelque une des méthodes actives selon Célestin Freinet. Parmi ces pages, il en est de stricte et fine observation; il est aussi d'adroits tableautins artisanaux; d'autres contiennent de l'humour, des notations cocasses ou de la tendresse envers l'homme et son labeur, envers l'animal et la plante. Beaucoup sont poétiques par l'évocation, le symbole, l'image, la transposition remarquable du sentiment profond, l'émotion, la liberté de dire:

« Un buisson jaune court sur le chemin!
C'est la pette qui apporte à l'école
les grandes fleurs de son jardin. »

ou bien ces maisons qui s'entretiennent ainsi que des commères, ou bien ce soleil, ces fleurs, ces couleurs, ces envois par quoi

« la porte du printemps est ouverte »

ou ce petit cheval vert, frère de Crin-Blanc, ou

« ce lac (qui) était tout tricoté et dans lequel
« un chaland se reflétait, tout cassé. »

ou ce monde des étoiles, comédie dont

« Saturne est le photographe ».

ou encore ce noyer malade qui perd ses mains, ou, ou...

Certains poèmes ont une cadence qui appellerait la chanson; d'autres recèlent un mystère évoquant le cinéma:

« J'ai envie d'écarter les rideaux du brouillard »;

d'autres enfin dont les auteurs ont connu des conflits intérieurs ou des troubles caractériels, atteignent à l'essence même de la poésie.

Mais je ne veux pas gâter votre plaisir de la découverte. Sachez seulement que si les réalisateurs — des collègues — sont contents d'avoir achevé leur entreprise dont les véritables auteurs sont les enfants, ils n'en tirent nul orgueil, sachant bien que les écoliers de partout sont capables — pourvu qu'on leur en donne la possibilité — de faire de même. Il suffisait de le montrer. C'est fait. A. Chevalley.

P. S. — Le recueil de textes **JE DIS** est en vente au prix de 5 fr. pour les membres de la Guilde de travail, 6 fr. pour les non-membres, chez P. Eperon, inst., Echichens, ch. postal II 17 311.

POUR LES PETITS

LE CHAT BLANC

C'est un petit chat blanc
Au nez de fraise rose,
A l'oreille en pétale
Et à la patte en fleur...
Pour toucher votre cœur
Il s'assied, prend des poses,
Miaule d'un air moqueur
Et, tout à coup, détale.

V. M.

LE FAON

Le petit faon Bambi
Tout doux s'est endormi
Le museau dans les fleurs,
La tête au paradis.
Entouré de senteurs,
Il rêve que, dans la nuit,
Il vole dans le ciel gris.

Ella Roller.

(Extrait de « Bouquet »)

ALLUMETTES

Un feu qui réchauffe toute la famille.
Avec six allumettes
J'ai fait une maisonnette.
Avec cinq, une étoile.
Avec quatre,
Un petit cadre
Pour une image.
Avec trois allumettes
J'ai fait
Un sommet
Pointu comme une voile.
Avec deux allumettes,
Les rails du train,
Un T, un coin,
Un L, un V...
Avec une seule allumette,
J'ai allumé
Un feu,
Un feu qui craque
Pétille,
Ronfle, ronronne
Et rayonne,
Un feu qui réchauffe toute la famille.

Vio Martin.



Pour toutes
vos opérations bancaires
adressez-vous à la

Société de Banque Suisse

GENÈVE
LAUSANNE
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHÂTEL
BIENNE

et nombreuses autres succursales
en Suisse romande

•

Capital et Réserves Fr. 280 millions



Tous les arbres et arbustes

Pour vos :

PARCS	ESPALIERS
JARDINS	ROSEAIRES
AVENUES	ROCAILLES
VERGERS	REBOISEMENTS

Importantes collections

PLANTES VIVACES · FRAISIERS

Catalogue franco

COLLECTION DE MATÉRIEL DIDACTIQUE



Cahiers d'exercices modernes et pratiques. (Il existe pour chacun un cahier du maître). **Nombre de cahiers: 24.** **Langues:** français, anglais, allemand.
Auteurs: F. BERSET, P. BOREL, C. DUDAN, J. HUMBERT, F. LASSERRE, C. REICHEN, etc. Prix des cahiers au détail: **Fr. 1.50.** Exemplaires en spécimen: Fr. —.75. Commandes de 5 cahiers et plus: Fr. 1.20. Cahiers du maître: Fr. 3.50.
Demandez catalogue gratuit.



EDITIONS PRO SCHOLA - TERREAUX 29 - LAUSANNE

HORS DE LA NUIT DES TEMPS

(Esquisse pour une histoire des Grisons) par G. Mutzenberg

Fin

Ces paroles lourdes de sens, après avoir feuilleté l'histoire de la République des Trois Liges parvenue au chapitre de son agonie, nous les comprenons d'autant mieux que nous savons maintenant ce qui constitue, au milieu même de son déséquilibre, l'attachement grandeur du peuple grison. Patriotisme et défense d'intérêts mesquins, indépendance dérivant vers l'anarchie, souplesse mêlée d'intransigeance, ses vices et ses vertus contiennent leurs contraires. Le pays, déchiré par tant de contradictions, tente sa révolution en 1793. Un mouvement populaire parti du Lungnez s'empare du pouvoir, juge et bannit quelques coupables, tandis que Jean-Baptiste Tschärner, appelé à diriger les patriotes, élabore de sages lois scolaires et que le poète Jean Gaudence de Salis-Seewis rédige une Constitution militaire remarquable. Toutes ces réformes, malheureusement, restent lettre morte par faute d'un exécutif réel.

Dès lors, les événements se précipitent. La Valtelline, en dépit de la sympathie de la majorité de ses habitants pour les Grisons — n'avaient-ils pas crié, au retour de leurs maîtres, en 1639 : « Eviva i Grigioni, i nostri veri Signori » ? — subit le triomphe du mouvement séparatiste du comte Guicciardi (mars 1797) et, six mois plus tard, son rattachement à la République Cisalpine, bien davantage par l'incurie grisonne que par une pression extérieure. Privé désormais de ses terres les plus riches, l'Etat des Trois Liges n'est plus viable. Son entrée dans la République helvétique, désirée par beaucoup avorte malheureusement l'année suivante. Les anciens dirigeants reviennent. Les patriotes — plus de 500 — s'enfuient vers Ragaz et la Suisse.

Maintenant, le flux et le reflux des armées autrichiennes et françaises plongent les vallées rhétiques dans la désolation et la famine. Les gouvernements se succèdent, réactionnaires sous les Autrichiens, centralisateurs ou fédéralistes sous les Français. Ordres et réquisitions pleuvent. La population, tenue de nourrir bêtes et gens et d'ouvrir les cols enneigés, apauvrie et désespérée par les pillages, les incendies, les brutalités (otages qui s'en vont vers Innsbruck ou vers la France), voit les Autrichiens et les Russes de Souvarof suivre les Français, puis leur faire place. A fin novembre 1800, l'armée française de Macdonald, stationnée dans les Grisons (environ 15 000 hommes) doit passer dans le Tyrol du Sud. Le général choisit la voie du Splügen. Les habitants déblaieront la neige, fourniront véhicules et chevaux, convoieront canons, caissons, fourrage. On charge les traîneaux à Thusis. Il en faut douze pour un canon et ses munitions. Des bœufs ouvrent le passage. Malgré la tempête, l'entreprise réussit sans grandes pertes.

Dans de telles circonstances, les autorités locales, placées entre les révoltes du peuple et les exigences de l'occupant, préféreraient l'émigration à l'exercice de leurs fonctions. Toutefois, conscientes d'éviter au pays le joug plus terrible encore d'un gouvernement militaire, elles demeurent. Gaudenz Planta, tribun surnommé « L'Ours », ancien élève de Haldenstein, volontaire, sans peur, passionné, dirige en cette époque sinistre le gouvernement intérimaire.

La paix de Lunéville (1801) ne mentionne pas les Grisons. Bonaparte, cependant, les considère comme le seizième canton de la République helvétique. En

fait, cette réunion s'était déjà réalisée en 1799, sous la pression des armées françaises, mais le retour des Autrichiens et tout ce grand jeu cruel de la guerre, accompagné des menées contradictoires des partis, l'avaient empêchée d'être effective. Nombreux sont en outre ceux qui rêvent d'un retour à l'indépendance dorée des anciens jours. Il n'est donc pas exagéré de dire que le pays doit son salut à la ferme volonté de Bonaparte d'en faire un canton suisse. Lors de la conférence qui précède, à fin janvier 1803, la signature solennelle de l'Acte de Médiation, il déclare, se tournant vers J.-U. Sprecher : « Vous avez besoin, dans votre gouvernement, de plus de force et d'unité que par le passé. » Puis, parlant de la Valteline : « Vous avez mérité de la perdre... »

Le sort en est jeté. Sans doute, alors qu'il prononce son discours d'ouverture de la première séance du Grand Conseil, Jacob-Ulrich Sprecher, magistrat clairvoyant, comprend-il les avantages de l'ordre nouveau. « Nous serons privés, poursuit-il, des richesses et des ressources de cette belle contrée (la Valteline), mais nos assemblées et délibérations ne seront plus empoisonnées par des trésors corrompeurs... Notre pays n'est plus un Etat indépendant ; mais l'argent et l'influence étrangers n'armeront plus Grisons contre Grisons... »

Après des siècles de bouillonnante histoire, l'heure d'une sécurité et d'une stabilité plus grandes sonne pour les Trois Liges. La paix ne se gagne qu'au prix de renoncements douloureux.

Changements, organisation de l'Etat, progrès ; nouvelles épreuves, nouvelles richesses, problèmes nouveaux ; tel est le XIXe siècle.

Canton suisse, le pays enfin possède un gouvernement. Les décisions du Grand Conseil, collège de 63 députés, un par juridiction, ont force de loi. Le Bundeslandammann, le Bundespräsident et le Landrichter forment l'exécutif, le Petit Conseil. Il y a une justice, une police, une milice. Si l'on n'ose toucher au referendum, apanage sacré des communes, si l'administration demeure compliquée, à l'image des poids et mesures (l'Etat fixe la valeur des 60 monnaies étrangères en circulation), si les compétences des juridictions restent étendues, les abus des fonctionnaires communaux non contrôlés, nombreux, du moins les privilèges sont-ils supprimés, les portes entrouvertes au développement social et économique du pays.

La réaction de 1814, menée par le baron Henri de Salis-Zizers, ne constitue qu'un épisode. La Constitution de la même année revient, pour l'essentiel, à l'Acte de Médiation. L'Autriche n'a nulle envie de soutenir les partisans de l'autonomie. Une République des Trois Liges indépendante, sans la Valteline, ne pourrait vivre. Or, s'il lui faut accepter une plus grande patrie, il n'en est point d'autre que la Suisse. Les deux confédérations ont en commun un trésor d'expériences et de souvenirs. Elles ont combattu sur les mêmes champs de bataille, bu la même sève de liberté. Elles sont faites pour vivre ensemble.

Sans doute, des déceptions anciennes ont laissé quelque amertume. A la Diète, la députation grisonne jouit de peu de considération. La vie économique et culturelle des Trois Liges demeure autonome. Leur

RÉCAPITULATION

Accordez convenablement les participes suivants :

1. Et tu seras parmi les fleurs que tu aimais, les iris et les œillets roses, que tant souvent tu as *cueilli* (C.-F. Ramuz).
- 2. On demandait à une jeune fille, dont les fiançailles s'étaient *rompu* , si son fiancé et elle s'étaient déjà *rendu* leurs lettres. — Nos lettres ? Nous nous sommes toujours *téléphoné* ! — 3. Le philosophe préféra l'erreur qu'il a *trouvé* à la vérité *découverte* par un autre (J.-J. Rousseau). — 4. Quels malheurs n'avaient pas *causé* les femmes ce jour-là (J. Giraudoux). — 5. Elle s'était *promis* en mariage. — 6. Ma fortune, que j'ai *cru perdu* , m'a été *rendu* (C. Dudan). — 7. Voici la maquette que nous avons *fait exécuter*. — 8. Que de reproches nous avons *essuyé* ! — 9. Combien de sottises il a *fait* ! — 10. Votre tante, que j'avais *prévenu* que vous arriviez, est ici. — 11. Combien d'heures a-t-elle *perdu* ? — 12. La catastrophe est encore plus grande que je ne l'avais *cru* — 13. Le silence fait un bruit de *soie froissé* (M. Zermatten). — 14. On l'a *proclamé* présidente. — 15. Ces mots et ces expressions se sont toujours *employé* — 16. Il n'y a de vraies possessions que *tenu* dans le creux de sa main (M. Zermatten).

Corrigez les barbarismes dans les phrases suivantes :

1. Travestissant naïvement l'Hymne vaudois, un simple chantait : « *De notre antique indépendance / Chassons l'important souvenir* »
2. *Cette affaire a réussi, mais elle a fait long feu*
3. *Dans cet accident, la malheureuse a eu les jambes sélectionnées*
4. *Cela fut dit dans toute l'acceptation du terme*
5. *Les milieux de droite, de gauche et du centre*
6. *Le milieu ambiant*
7. *Centrer autour d'un point*
8. *J'entends bruisser les cigales*
9. *Le séisme a provoqué des destructions et des victimes*
10. *Cette expression est admissible dans la langue parlée, si elle s'inscrit dans le langage familier*
11. *Elle est perclue de rhumatismes*
12. *Une nation qui a envoyé ses navires aux quatre coins du globe*
13. *A vingt ans, il est rentré au service militaire*

géographie et leur histoire en font durablement, dans le collège des cantons aux personnalités si diverses, un cas spécial. La Confédération aura souvent de la peine à le comprendre. Quant aux Grisons, ils se sentiront longtemps assez peu Suisses pour dire, passant la Tardisbrücke à Landquart, sur le Rhin : « Nous allons en Suisse. » Toutefois, leur conscience d'appartenir à la communauté helvétique s'affermira à mesure que l'Etat fédéral s'organise. La Fête de Tir de 1842, à Coire, y contribuera aussi. Puis on centralise les postes, les douanes, les monnaies, l'armée...

La Constitution de 1854 supprime les vestiges de la vieille République. Les Trois Ligues, les 63 juridictions disparaissent. Le canton est désormais divisé en 14 districts, 39 cercles, 227 communes. La souveraineté passe au peuple. Les députés du Grand Conseil sont élus dans les cercles à raison de un pour 1 300 habitants. Plus tard, le Petit Conseil comptera cinq membres.

La dépopulation des montagnes, en 1850, lors d'une assemblée de la Société suisse d'utilité publique, à Coire, inquiète déjà l'opinion. Le conseiller national, A.-R. Planta, homme d'Etat d'une clairvoyance aiguë, dresse un bilan de la situation. Si la population résidente du canton s'élève à 89 895 âmes, 10 149 Grisons, soit le 10 pour 100, vivent à l'étranger. De 1846 à 1850, près de 2 000 montagnards ont pris le chemin de l'Amérique. Les nécessiteux passent de 3 800 en 1840 à 5 417 en 1850. Ces faits proviennent-ils d'une surpopulation, comme on se plaît à le dire ? Est-il besoin d'aller en Amérique chercher des terres à défricher ? Dans les vallées rhétiques ici et là, une étendue en friche voisine une belle pièce de blé. On abandonne ses champs pour aller gagner sa vie ailleurs. Alors que l'Engadine, au XVIIIe siècle, exportait des produits laitiers, on fait maintenant venir du beurre et du fromage du Montafun, de la Léventine, de Bregenz. L'élevage de race risque de dégénérer par la vente imprévoyante des plus belles bêtes. Les forêts, inépuisables richesses, fournissent un gain dérisoire : on les exploite mal, on les décime pour extraire péniblement, sans grands profits parfois, le plomb, le cuivre, le fer de la montagne. Les sources minérales devraient attirer les étrangers, l'industrie, à domicile principalement, compléter les revenus de l'agriculture, le rail relier les Alpes aux ports de la Mer du Nord et de la Méditerranée.

Tout cela exigerait des capitaux, la création d'écoles professionnelles, la formation d'une classe paysanne mieux préparée à sa tâche. Planta, insistant sur l'éducation de l'homme, la primauté de l'esprit, préconisa l'économie, la prévoyance sociale, l'éveil des forces morales par l'action conjuguée de l'Eglise et de l'école. Car « ce n'est pas celui qui possède beaucoup qu'il faut appeler riche, mais celui qui a besoin de peu et se montre content de son sort ».

Le gouvernement s'engagera lentement, dans la seconde moitié du siècle, sur les voies indiquées. Les moyens financiers manquent. Toutefois, des industries s'installent un peu partout dès 1850. On travaille la soie, le coton, la pierre ; on fabrique des allumettes, des produits chimiques (la pauvreté diminue). Est-ce la solution rêvée ? Hélas ! toute cette activité n'est que feu de paille. La crise, un certain manque de soin dans la conduite des affaires, éteignent les espérances allumées. Vers 1870, la plupart des fabriques se ferment. N'eût-il pas été plus sage de travailler des produits du pays, la laine (production annuelle 280 000 kg., 88 000 moutons) ou les peaux (envois à l'étranger pour 250 000 francs par an) ? La fabrique

de papier de Landquart (370 ouvriers) et les usines d'Ems pour la saccharification du bois prouveront — au siècle suivant — que le sol grison se prête aussi bien qu'un autre à l'entreprise industrielle. Ces dernières, avec une consommation annuelle de 200 000 stères de bois et de 150 millions de kWh. d'énergie, emploieront plus de mille ouvriers ; 352 maisons s'élèveront pour eux dans la région.

L'année 1850 inscrit au tableau de l'histoire un autre événement d'importance. Le 26 juin, le Grand Conseil décide la réunion des deux écoles cantonales confessionnelles en une seule. Fondée en 1804, l'évangélique avait d'emblée connu le succès. La catholique avait suivi quelques années plus tard. Maintenant, comme si la semence jetée par les esprits clairvoyants, qui préconisaient dès le début du siècle une école unique, avait soudain germé à la faveur de violents orages — le Sonderbund — le rassemblement des élèves de toutes les régions du Canton va préparer les esprits à une compréhension meilleure entre les confessions et au respect des minorités linguistiques. Sur ce dernier point, la lutte sera vive.

Quand le siècle, parvenu à son zénith, commence à redescendre, un réseau de routes bien entretenues s'est gravé dans le pays. Deux catastrophes ont porté les Grisons à entreprendre ce travail. La famine de 1816-1817 et les inondations de 1834. La première eût été conjurée par une importation massive de blé italien si l'on n'avait négligé les cols et abattu les chevaux. Les secondes révélèrent, coupant en plusieurs endroits la seule route carrossable à travers les Alpes rhétiques, la nouvelle « Basse Route » construite de 1818 à 1823 (Coire - Thusis - via Mala - Splügen ou San Bernardino), la nécessité d'une autre voie nord-sud praticable à tout véhicule. Ainsi le tracé Coire - Lenzerheide - Julier - Castasegna, la « Haute Route », fut-il mis en chantier. Un siècle plus tard, quand l'automobile pénétrera enfin dans la zone interdite que fut pour elle longtemps (jusqu'en 1923-27), les Grisons, elle sera la première, à travers les Alpes, à lui offrir un sol goudronné (1936-40). Mais, entre temps, jusqu'à l'Umbrail en 1901, les cols rhétiques principaux se seront ouverts les uns après les autres aux diligences.

Ces efforts ne seront pas sans récompense. Le transit, favorisé par la sécurité des routes, atteindra vers 1856 un volume considérable : 271 000 quintaux de 50 kg. sur la Basse Route. Malheureusement, vingt ans plus tard, la concurrence du Brenner et du Mont-Cenis le fera tomber à 34 000 q. Le même phénomène se produira peu après pour le passage des voyageurs. 20 000 d'entre eux franchissent le Splügen en diligence en 1882 ; la moitié à peine en 1900. L'ouverture de la ligne du Gothard, en 1882, porte un coup fatal au trafic international séculaire à travers les Grisons. Subitement privé d'une source importante de revenus, le pays s'appauvrit, l'émigration s'accroît. Le Schons et le Rheinwald perdent le 10 % de leur population. Le percement d'un tunnel routier sous le San Bernardino, projeté dès 1930, rendra-t-il à ces régions leur ancienne prospérité ? L'histoire témoigne que ce serait juste.

Le chemin de fer du Sud-Est (Rorschach - Lac Majeur par le Lucmanier), réalisé jusqu'à Coire en 1858, est enterré par le projet du Gothard, soutenu par la Confédération dès 1863. Les Grisons — c'est l'heure du grand développement du tourisme — entreprennent alors la construction des chemins de fer rhétiques, le plus important réseau à voie étroite, le

Extrait de la Brochure No 18, du « Secret des temps » B., par F. Berset, édit. Pro Schola.

Dans une phrase conditionnelle, le plus-que-parfait et le conditionnel passé expriment une possibilité non réalisée dans le passé. Ecrivez les verbes au plus-que-parfait ou au conditionnel passé :

1. Il me le *demande* s'il en *avait*
- besoin. — 2. Si l'on *examine*
- la liste de tous les hôtels, on y *trouve*
- son nom. — 3. Je te *prie* de le garder
- chez toi en apprentissage s'il *montre*
- dispositions pour ce métier. — 4. S'il *fait* des
- chaud, on *coupe* les blés. — 5. Il *ne pou-*
- voit* s'enrichir s'il *passer*
- son existence à courir le monde. — 6. Si la soirée *être*
- plus belle et parfaitement limpide, on se
- croire* encore au milieu de l'été. — 7. La
- flamme *s'éteindre* si nous *ne pas attiser*
- le feu. — 8. Si vous *entendre* nos conver-
- sations le soir, dans la hutte, quand le chien, les chevaux et les brebis
- jouaient amicalement entre eux, vous *ne pouvez*
- m'en vouloir d'aimer aussi ces pauvres bêtes (A. de Lamartine).
- 9. Je *mettre* poète (J. Lemaitre). — 10. Si le danger
- se préciser* , elle *s'évanouir*
- dans les profondeurs (G. Barbarin). — 11. S'il *faire*
- cent pas, son compagnon le *mettre*
- en éclats.

Le plus-que-parfait exprime une antériorité non immédiate par rapport à un passé simple. Mettez les verbes au plus-que-parfait ou au passé simple :

1. Il *refuser* toutes les propositions
- qu'on lui *fait* — 2. Je *sentir*
- combien d'embarras à la fois elle *cache*
- par bonté naturelle et par bienfaisance (A. de Vigny). — 3. Dans son
- état mensuel, il *signale*
- trépid de mitrailleuse *être brisé* simplement qu'un
- Mauvais). — 4. Comme nous le *supposons* (A.
- le directeur *refuser* de nous accorder la
- permission. — 5. Il *n'avance* plus qu'avec
- précaution, rêvant des crevasses et des rotures dont lui *parle*
- (part. présent) les gens de l'auberge qui
- lui *conseillent* de monter tout droit et
- sans guides. Au fait, peut-être, *se tromper-il*
- de montagne ? (A. Daudet). — 6. Nous *être*
- donc examiner le rocher qu'il *n'escalade*
- qu'avec tant de peine (A. Rambert). — 7. Ainsi qu'on le lui *ordonne*
- , il *se retire*
- sans prononcer un mot.

Extrait de la brochure « L'ivraie et le bon grain », de C. Dudan, édit. Pro Schola, Lausanne.

Métaphores où un nom propre est pris pour un nom commun ou l'inverse

Trouvez la personne ou la chose représentée :

- un harpagon
- un tartufe
- un mécène
- un amphitryon
- une rossinante
- un cerbere
- un automédon
- un figaro
- une amazone
- un sosie
- un Esculape
- l'Empereur
- le Malin
- l'Écriture sainte
- le Trône et l'Autel
- le Livre
- l'Aveugle divin
- le Second Empire
- la Quatrième République
- l'Apôtre
- la Ville Eternelle

Métaphores « définitives » où un nom propre est devenu nom commun

Trouvez le nom propre :

- la poubelle
- les guillemets
- le quinquet
- la cretonne
- la praline
- la guillotine
- la bougte
- le barème
- les godillots
- la nicotine
- le renard
- un judas
- le macadam
- une égérie
- un elzévir
- la silhouette
- la mansarde
- le bottin

Furka-Oberalp compris, de l'Europe centrale. Le premier tronçon Landquart - Klosters, grâce à la clairvoyance des dirigeants de la station de cure de Davos, à son aurore, est inauguré en 1889. Le dernier, Coire-Arosa, électrique dès le début, en 1914. Cette voie ferrée étonnante, qui court le long des vallées, s'enfonce dans les gorges, pose ses anneaux sur les pentes, franchit les cols ou perce le roc, se développe hardiment sur 394 km., montant jusqu'à l'azur puis descendant vers les abîmes, engloutie 117 fois par tunnels et galeries (38 km.), portée par 480 ponts d'un bord à l'autre des torrents qu'assourdit le passage du convoi. Le 25 juin 1903, après cinq ans de travaux, le tunnel de l'Albula terminé ouvre à la Haute-Engadine, qu'on atteignait alors de Coire, par les cols, en onze heures de diligence, sa période de plus grande prospérité. Le percement, considérablement gêné par des infiltrations d'eau glacée, coûte huit millions et seize vies humaines. Les ouvriers, des Italiens surtout, sont jusqu'à 1 300, gagnent de trois à cinq francs par jour, logent 48 dans des baraquements de 11 m. 50 sur 7 mètres. Ce chemin de fer, dispensateur de tant d'impressions inoubliables, a donc son épopée. Les témoins en demeurent, viaducs et galeries, émouvants et beaux comme les églises de d'autres âges ont égrenées, tours romanes, clochers gothiques, bulbes baroques, le long des vallées rhétiques.

Ainsi le passé, par les chemins de l'histoire, rejoint-il le temps présent. Les vastes hôtels de la prospérité d'avant 1914 viennent donner à maint village, recueilli dans la pureté de son style architectural et de vie, des allures de ville. L'électricité remplace la lampe à pétrole.

Sa première apparition remonte à l'année 1879. Au Kulm de St-Moritz, le propriétaire J. Badrutt l'installe dans une salle. En 1891, la première usine se monte en Engadine. D'autres suivent, pour les besoins locaux, puis de plus importantes : Albula (1906), Brusio (1907), Landquart. Des mésaventures financières dans cette dernière entreprise, en 1923, arrêtent pour vingt ans le développement du pays dans ce domaine. On ne la reprend qu'après la deuxième guerre mondiale. Ce sont alors Marmorera, Safien, Zervreila... La production annuelle, de moins de deux millions de kwh. en 1954, en totalisera six tous projets réalisés. Il est toutefois permis de se demander si le veto de certaines oppositions, à propos du Parc National, ne les modifiera pas profondément. Le refus de noyer le village de Splügen sous un lac artificiel, voici quelques années, peut, à cet égard, servir d'indication.

* * *

Le visage de la patrie se transforme donc. L'histoire des hommes apporte à celle des masses figées des continents, des terrains, des montagnes, le souffle et la semence de son esprit. Si les Grisons, aujourd'hui, espèrent en la puissance de leurs eaux domestiquées par la science ; s'ils ont percé le rocher, améliorent leurs routes, industrialisent leurs vallées ; si la ville et ses mirages souvent fascinante pour la jeunesse du haut pays, monte jusqu'à eux quand la saison bat son plein, l'hiver, ou l'été ; si le bruit s'installe dans maint village, les conceptions modernes de la vie : des faits prouvent, en face de ces multiples changements, l'amour ardent du peuple pour son patrimoine naturel et culturel. Ainsi, la ténacité de certains paysans des vallons les plus élevés, la renaissance romanche, le maintien de traditions populaires vivantes. Les paroles du Festspiel du Calven (1899) disent vrai : les étoiles de la vieille Rhétie ne sont pas près de pâlir. Les regards soucieux peuvent y lire la foi. N'est-elle pas également inscrite, et comme placardée aux remparts gigantesques du pays ? Le roc, sauvagement dressé depuis les origines, considère, impassible, le déferlement des flots humains de tous les âges. A ses yeux de pierre, les êtres aujourd'hui cernés par les marées d'une civilisation sans âme ne sont pas très différents de ceux qui traquaient les bêtes féroces de la forêt préhistorique. Pourtant, quand je regarde ces montagnes immuables en apparence, une voix murmurant d'étranges formules me dit, de plus en plus assurée, qu'une ère entièrement nouvelle a commencé.

L'histoire, en effet, ne peut ignorer qu'à l'heure où j'écris, penché sur le destin d'un petit peuple, l'homme est capable de défaire ce que Dieu a fait, de désintégrer la matière que l'Artiste suprême, avec un sens miraculeux de la poésie, a organisé pour notre joie. Les jours peuvent venir, et peut-être sont-ils déjà là — et non seulement à la porte — où trembleront les montagnes et se lamenteront les forêts au bruit de la folie du prétendu roi de la création. L'histoire, tirée avec l'homme de la poussière, ne sort de l'ombre que pour retomber dans la nuit. Mais l'espérance, recevant comme une prophétie les manifestations les plus parfaites de la nature et les actes d'amour de l'homme, attend pourtant la voix qui prononcera sur un monde à l'agonie la parole définitive de la résurrection : « La lumière soit ». Ici, dans une transparence d'air créatrice de netteté d'esprit — ô chant du ciel de l'Engadine ! — il est plus qu'ailleurs permis de la pressentir. C'est pourquoi le fils émigrant de ce pays souvent revient. Les échos de l'Absolu ne s'oublient pas.

Gabriel Mützenberg.

Bibliographies

Introduction à la psychologie politique : La nature sociale. Paris, Armand Colin, 1957.

Le nouvel ouvrage du directeur de l'Institut d'études démographiques à Paris montre l'intérêt d'une nouvelle spécialisation de la science de l'homme. Problèmes de commandement, de responsabilité, de mécontentement populaire, de réforme, de révolution, de bureaucratie, de propagande, si dépendants soient-ils des facteurs économiques, appellent un examen psychologique des rapports sociaux. Ecrit pour le public non spécialisé, avec un humour dans la forme qui ne

contredit pas le sérieux du fond, le livre vaut la peine d'être lu par toute personne soucieuse de culture générale.

Ces enfants de malheur, journal d'un jeune délinquant, par Yvonne Chauffin. Paris, Amiot-Dumont, 1957.

Par l'histoire fictive, contée sous la forme du journal, d'un jeune délinquant que tente de réorienter l'éducateur psychologue, connaissance est apportée au lecteur, de l'expérience **vécue** de l'enfant livré au délit, de ce déterminisme intérieur dont l'origine peut être aussi bien une privation affective qu'une insatisfaction matérielle et qui le fait adopter une attitude, prendre un **parti** anti-social. Le livre est de la même veine que **Chiens perdus sans colliers**, de Cesbron.

La liberté dans l'éducation, par André Berge. Préf. de Maurice Debesse. Edit. du Scarabée (Coll. à la découverte de l'enfant).

On lit toujours avec plaisir les livres d'André Berge pour l'aisance et la variété du style de celui qui fut romancier avant de devenir médecin et psychologue et pour son art d'aller droit à l'essentiel. En quelque 130 pages, il nous fait partager une vue lucide du problème de la liberté au plan psychologique et éducatif. Si l'on entend par liberté la pleine conscience de ses actes, leur accord avec la réalité affective et extérieure, elle doit s'acquérir par un long apprentissage et c'est le but essentiel de l'éducation. La croissance de l'enfant doit le conduire de l'entière dépendance à l'égard du milieu à une autonomie croissante. Comment se comporter pour favoriser cette évolution? Les contraintes sont nécessaires, pour protéger l'enfant contre les risques qu'il n'est pas en âge de prévoir, contre ceux notamment que lui fait courir sa propre affectivité, et l'enfant sait assez qu'elles lui sont nécessaires, il les désire. Mais elles doivent se

A vendre, à prix très avantageux, un excellent

projecteur cinématographique sonore

16 mm, à l'état de neuf. Garantie. S'adresser à M. Edgar Sauvain, instituteur, BIENNE, Route de Brugg 86.

manifeste de telle façon qu'elles soient acceptées: c'est l'inconstance de l'éducateur ou son incertitude qui provoque à la désobéissance, et il est des modes de contrainte anti-éducatifs comme des actes de violence ou le chantage affectif. Elles doivent en outre se limiter au nécessaire et laisser la place à des « zones de liberté » que l'adulte respectera à partir du moment où il les aura délimitées et qui devront s'étendre à mesure que l'enfant grandira. Sans cela, la révolte ou la docilité maladroite le gagneront, toutes deux contraires à un sain développement. Tous ces problèmes sont explorés par l'auteur avec finesse. On trouve rarement ouvrage pédagogique à la fois si riche, si succinct, si bien écrit et si directement profitable à l'éducateur.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Une grande innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)

L'hectographe le plus vendu dans les écoles romandes.

Pour n'importe quel dessin, géographie, botanique, géométrie, musique, chant, tableaux - horaires, travaux d'examen, communications aux

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié! Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez-en la démonstration sans engagement.

Reprise d'anciens appareils.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève : P. EMERY, PULLY - TÉLÉPHONE (021) 28 74 02

Fabricant : CITO S.A., Bâle.

Pour répondre à un besoin qui se fait sentir dans de nombreuses localités de nos cantons, LE SÉMINAIRE COOPÉRATIF ROMAND organise un

Cours de technique vocale pour la direction de maîtrises d'enfants

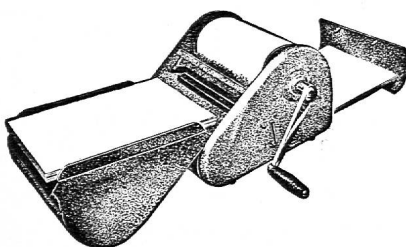
qui sera donné par

M. GÉRALD GORGERAT
compositeur

les 11 et 12 octobre 1958
au Centre coopératif romand, à Chexbres

Ce cours, qui traitera de la création et de la direction de maîtrises d'enfants, de la technique vocale, du répertoire des maîtrises, etc. est ouvert à toute personne intéressée. L'enseignement sera gratuit: les participants n'auront à supporter que les frais de matériel au prix coûtant (y compris un répertoire de chants d'enfants), et une modeste contribution au logement et à l'entretien durant le week-end.

Pour tout renseignement (programme détaillé) et inscription, s'adresser au **Secrétariat du Séminaire coopératif romand, 32, rue des Planches, PRILLY / Lausanne, tél. (021) 25 97 96.**



Partie corporative

(Suite de la page 486)

Vous ferez donc de votre présence un devoir. Le comité central tient à connaître votre opinion pour être en mesure de poursuivre sa tâche utilement et avec le maximum d'objectivité. Tous ceux qui ont à cœur l'avenir de la jeunesse et du corps enseignant, en un mot, de l'Ecole neuchâteloise, ne sauraient rester indifférents à ces débats sur l'évolution qui s'impose au régime scolaire actuel.

W. G.

Course d'automne
(en car)

But : Visites : a) des usines Peugeot à Sochaux ; b) de l'église de Ronchamp ; c) des vitraux d'Audincourt et des Bréseux.

Date : lundi 13 octobre.

Prix : 15 fr. 50 (y compris visites de Sochaux et de Ronchamp ainsi que le pourboire au chauffeur).

Itinéraire : Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Saignelégier - Les Rangiers - Porrentruy - Sochaux - Belfort - Ronchamp - Audincourt - Les Bréseux - St-Hippolyte - Les Bréseux - Maîche - La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

Inscriptions et renseignements auprès de Willy Guyot, rue G.-Perrenoud 40, Le Locle (tél. 3 20 25). Délai d'inscription : jusqu'au 30 septembre au plus tard.

W. G.

COMMUNIQUÉ

L'Alliance des jeunes

Le comité de l'Association antialcoolique du corps enseignant genevois a été mis en relation avec « The Allied Youth » dont le siège est à Washington.

Il s'agit d'un mouvement antialcoolique dans les établissements de l'enseignement secondaire aux USA.

Plusieurs lettres d'élèves américains, jeunes gens et jeunes filles, sont parvenues au président ; il s'en dégage plusieurs constatations dont voici l'essentiel.

Dans l'Etat de Floride, l'Alliance des jeunes a pu grandir et a apporté de nombreux bienfaits à des centaines de jeunes gens et de jeunes filles. L'intérêt principal est dans la satisfaction d'un besoin essentiel chez l'adolescent de se sentir partie intégrante d'un groupe. En Amérique, un travail toujours plus grand est nécessaire pour combattre l'alcoolisme.

Une grande pression est exercée sur le monde moderne pour la consommation des boissons alcooliques ; l'Alliance est une réaction contre les pièges de l'alcool.

Dans l'école supérieure de Coral Gables, en Floride, des soirées dansantes et récréatives sont organisées sans recourir aux boissons alcoolisées. Au terme de l'année scolaire, les parents

sont instruits des effets néfastes de l'alcool dans une séance spéciale. L'Alliance soutient l'idée de l'abstinence totale, mais n'exige aucune signature ; elle explique le programme, puis laisse le jeune homme ou la jeune fille prendre sa décision.

C'est une organisation qui éduque et qui divertit les moins de vingt ans ; c'est un groupement où tous les étudiants peuvent avoir leur place, où l'on ignore la différence de race et de confession.

Une jeune fille écrit : « L'Alliance n'est pas qu'un club dont je fais partie, mais il représente une attitude envers la vie elle-même. Les amitiés que j'ai contractées par son intermédiaire ont eu une grande influence sur ma vie. L'éducation antialcoolique a été une grande chose dans ma vie, parce qu'elle m'a démontré comment l'on pouvait parvenir à s'amuser sans alcool. J'ai l'espoir qu'un jour ce mouvement deviendra international, car j'ai l'impression que si les moins de vingt ans s'unissent et travaillent ensemble pour la même cause, il nous sera difficile, dans les années à venir, de prendre un fusil et de nous battre contre ceux avec qui nous avons travaillé. Cet été, mes parents et moi-même voyageront dans votre pays et j'espère qu'il me sera possible de signer dans votre « Livre d'or » en signe d'amitié entre l'Alliance et le « Livre d'or ».

Voici une autre citation d'un jeune homme :

« A mon avis le problème le plus important qui se pose aux jeunes n'est pas d'être renseigné sur l'alcool et les dégâts causés par celui-ci au corps humain, mais c'est bien plutôt le refus de consommer des boissons alcooliques.

L'Alliance ne m'a pas demandé de signer un engagement d'abstinence, mais dans un esprit démocratique et équitable (ce qui m'attire, moi, jeune épris de liberté) m'a présenté des faits qui m'ont prouvé que boire n'est salutaire ni à l'esprit, ni au corps, ni à l'âme.

J'ai accepté la société américaine telle qu'elle est, je me suis fait aux usages de la vie de collège, mais je n'ai jamais été écarté ni de l'une ni de l'autre pour avoir refusé de boire. L'Alliance m'a enseigné comment me comporter vis-à-vis de personnes qui boivent, tout en n'usant pas de boissons alcooliques moi-même ; la lettre est signée Charles Virgin, étudiant américain qui admire votre travail. »

Une étudiante déclare que grâce à « l'Alliance », elle a choisi librement de se mettre du côté des abstinents. C'est par des faits et non par des sermons, qu'elle a appris les méfaits de l'alcool. Elle aimerait avoir des renseignements sur les collégiens et les jeunes filles de l'école supérieure qui s'abstiennent de boissons alcooliques ; elle s'intéresse particulièrement à l'art dramatique, à l'élocution, au journalisme, à l'enseignement en vue de devenir professeur d'anglais et d'histoire ; elle désire que

le mouvement du « Livre d'or » et que le mouvement de « l'Alliance » puissent se rencontrer dans une assemblée internationale.

Les parents d'un ancien membre de « l'Alliance » expriment dans une lettre leur chaleureux enthousiasme pour le programme efficace de l'éducation antialcoolique qui a permis à leur fils de devenir abstinent. « L'Alliance », qui a un chef remarquable, Mme Ruth Johnston, assure à ses membres libérés de la malédiction de l'alcool un avenir de bonheur. On peut être joyeux sans recourir à l'alcool. On peut se faire aimer tout en disant « non » à la boisson. Chaque année a lieu à Buckhill Falls, en Pennsylvanie, une rencontre nationale.

Pour Susan Christmann, « l'Alliance » est l'organisation de jeunesse la plus vaste et la meilleure qui conduit à l'amitié et au succès.

Judy Hohmann, qui étudie à l'école supérieure de Coral Gables en Floride, parle dans sa lettre des belles soirées récréatives, des films provenant de l'office national à Washington, des conférences sur les problèmes de l'alcool et les moyens de combattre l'alcoolisme.

La conférence internationale de Buckhill Falls produit sur tous ces jeunes une très forte impression à cause du grand nombre de jeunes qui ont accepté une discipline morale.

Judy Hohmann fait aussi partie du Conseil des Etudiants dont elle est trésorière, elle a obtenu un prix d'honneur et la récompense d'excellence de son collège. Voici la conclusion de sa lettre : « Je vous recommande vivement de créer une telle organisation dans votre pays. Je suis certaine que les résultats que l'on pourrait obtenir pour la jeunesse en vaudraient la peine. »

Pour conclusion, nous citerons la lettre d'Almalee Cartee : « Je suis une des heureuses de moins de vingt ans d'Amérique, membre de « l'Alliance ». Cette organisation a été un facteur important dans la formation de ma vie, de mon idéal, alors que j'avais sur la voie conduisant à la maturité de la personne. J'ai la conviction que c'est là véritablement un des plus grands mouvements de ce pays. Il contribue à former le caractère des jeunes dans chacun des 48 Etats et du Canada.

« L'Alliance des jeunes » a fait bouler de neige à une vitesse stupéfiante et la preuve en est faite dans le grand nombre des adhésions à travers tout le pays.

Guidés par « l'Alliance », des jeunes manifestent leur aspiration à devenir de meilleurs citoyens et de maintenir les idéaux sur lesquels leur patrie est fondée dans le but de former de meilleurs chefs pour demain. »

H. Coeytaux.

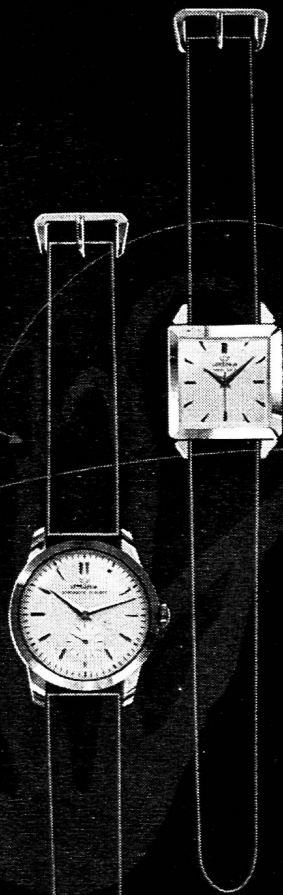
P.S. : Les membres du Corps enseignant qui désirent introduire « l'Alliance des jeunes » dans leurs écoles sont priés d'écrire à M. H. Coeytaux, Grand Sacconnex, canton de Genève.

LEMANIA

ROTOR

AUTOMATIC

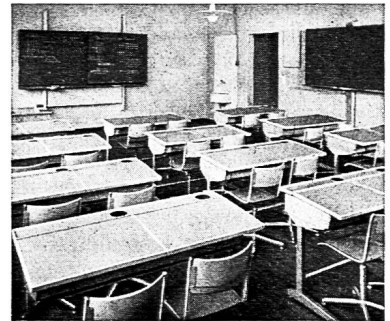
21 RUBIS



Fabrique d'horlogerie Lemania - Lugrin SA Orient Suisse

Mobilier scolaire **Bigla**

Ne connaissez-vous pas encore les nouveaux meubles scolaires BIGLA ?




Sinon, c'est le moment de vous familiariser avec leurs avantages.

En voilà quelques-uns :

extrêmement solides... très pratiques... beaux... etc... etc.

Conclusion : vous achèterez la prochaine fois les meubles BIGLA.

Bigler, Spichiger & Cie S. A. Biglen

(Berne) Tél. (031) 68 62 21 

Les dépôts confiés à la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

sont

GARANTIS PAR L'ÉTAT

et bénéficient du

MAXIMUM DE SÉCURITÉ

Gérant :

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton

Éditions
Nationale Suisse
B e r n e

J. A.
Montreux 1

HENNIEZ

LITHINÉE

L'eau de table par excellence